

**l'église Notre-Dame de Francay
(Loir-et-Cher)**

dossier ECCLESIA septembre 1990

REPRODUCTION INTERDITE

L'association pour le développement de la recherche historique et archéologique appliquée à l'animation culturelle en Région Centre (A.S.D.R.A., Université F. Rabelais)

Président : Monsieur Bernard Chevalier, professeur d'histoire médiévale,

Vice-présidente : Madame Cointet, professeur d'histoire contemporaine,

Secrétaire et trésorière : Madame Bourin, professeur d'histoire médiévale,

Responsables du projet ECCLESIA : Nicolas Huron, Laurent Prieur, Nathalie Guérineau.

Les membres de l'A.S.D.R.A. adressent leurs remerciements

à la **Municipalité de Francay**, et tout spécialement à Monsieur Depussay, Maire.

au **Conseil-Général de Loir-et-Cher**,
et tout spécialement à
Monsieur Fouquet-Hatevilain
conseiller général du canton d'Herbault,

au personnel des Archives Départementales de Loir-et-Cher,

à la caisse locale de Crédit Agricole Mutuel d'Herbault,

à la caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Loir-et-Cher,

à l'entreprise Toubureau,

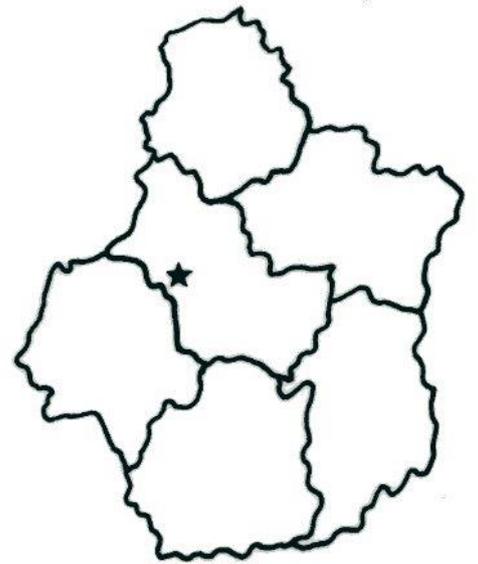
sans l'aide desquels cette étude et la soirée-conférence ECCLESIA, du 22 septembre 1990 à l'église de Francay, n'aurait pu voir le jour.

Introduction.

Le projet ECCLESIA a pour but de réaliser, en collaboration avec la municipalité, une étude sur l'église de la commune, afin d'organiser une soirée-conférence sur l'histoire et l'architecture de l'église, où sont exposés les résultats de la recherche. Le projet ECCLESIA a aussi pour but d'offrir à des étudiants historiens de l'Université, l'opportunité de pouvoir s'exprimer devant un public autre qu'une salle de cours, afin de mieux se former aux métiers vers lesquels leur spécialisation va les mener. Il permet également aux étudiants de disposer d'un matériel documentaire important, tant en diapositives, qu'en documentation.

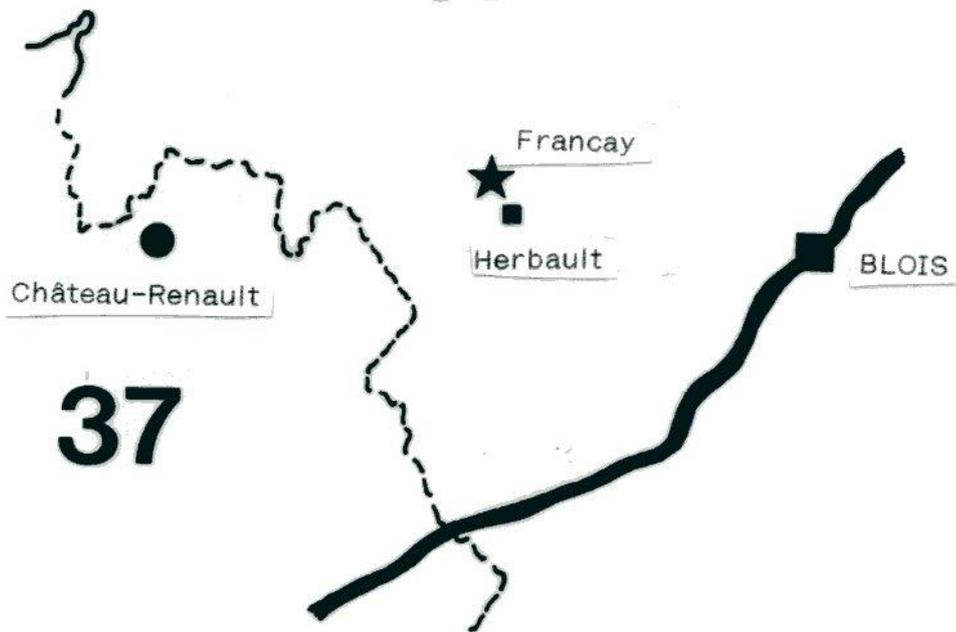
Ce dossier est celui de la conférence ECCLESIA du 22 septembre 1990, sur l'église de Francay. A travers lui, nous espérons que vous découvrirez un peu mieux l'histoire du bourg de Francay.

Localisation



● VENDOME

41



37

Essai sur l'origine du bourg de Francay.

Toponymie

Le nom de Francay est composé du radical FRANC et du suffixe AY.

Le suffixe, dérivé du latin ACUM, accompagne habituellement, pendant la période romaine, un nom de personne. Cependant, il se colle encore, lors des grandes invasions, à des noms d'origine germanique, comme par exemple Carliacum qui donnera Charly : lieu (sous-entendu) de Charles.

Le radical FRANC a sans doute été créé pour identifier un lieu où se sont installés des Francs, ou un guerrier franc. Le fait que ce ne soit pas un nom de personne germanique, nous apprend que ces guerriers étaient de nouveaux venus, non encore désignables par leur propre nom, mais seulement identifiables par le nom de leur peuple d'origine.

Francay, voudrait donc dire "de Francs" ou "du Franc", nom formé lors des grandes invasions. Il nous faut donc examiner la chronologie des grandes invasions pour savoir à quel moment et pourquoi des Francs se sont installés en ce lieu.

Chronologie

- Vers 236-244 : le nom des tribus franques apparaît pour la première fois dans un texte. Aurélien bat près de Mayence les Francs qui ravagent la région.
- 253-260 : les Francs, campés sur le Rhin, de Mayence à la mer du Nord. Une brillante campagne les mènent en Espagne et jusqu'en Afrique. L'empereur "gaulois" Postumus les refoule dans leur ancien domaine.
- 276-282 : l'Empereur Probus, repoussent les Francs sur les bouches du Rhin, du Waal et de la Meuse. Mais certaines tribus se fixent sur l'escaut inférieur, à l'intérieur du *limes germanicus*, frontière séparant la Gaule romaine de la Germanie.
- 306-313 : les empereurs Constantin et Constance (son fils), mènent plusieurs campagnes contre les Francs.
- 355 : les Francs de Bétuwe s'emparent de Cologne. Ils y sont chassés par Julien l'Apostat.
- 357 : L'empereur Julien les contient dans la plaine de Strasbourg.
- 358 : l'empereur Julien, après avoir passé l'hiver à Paris, attaque la tribu franque des Saliens, établie dans le Brabant septentrionale hollandais (Toxandrie). Il s'avance jusqu'à Tongres, au nord de Liège, et oblige ces Francs à se déclarer fédérés. Il rejette la tribu franque des Chamaves, au-delà de la Meuse et du Rhin. Les Francs de Bétuwe et les Francs de Toxandrie sont désormais confondus sous le nom de Francs Saliens. Les Francs Ripuaires s'échelonnent alors sur la rive droite du Rhin.
- 380 : devenus défenseurs des frontières gauloises contre d'autres barbares, les francs s'intègrent de plus en plus au monde gallo-romain. Le Franc Bauto devient même maître de la milice en Occident.
- 389 : le franc Arbogast, mentor du jeune empereur d'Occident Valentinien II.
- 395 : mort de l'Empereur Théodose, dernier empereur romain qui ait régné seul sur l'Empire (Orient et Occident)
- 400 : les empereurs romains ne sont plus que des fantoches entre les mains des chefs barbares. Les Francs ripuaires sont chargés à leur tour de la défense du Rhin.
- 406 : grande ruée des germaniques, qui submergent les troupes des fédérés francs. les Vandales, les Suèves et les Alamans franchissent le Rhin, dégarni de troupes.

- 410 : les Francs profitent de cette invasion pour sortir de leur cantonnement et étendre leur domaine.
- 416 : les Wisigoths installés dans le sud de la Gaule depuis 412, deviennent fédérés.
- 440 : nouvelle offensive des Francs Ripuaires. Ils reprennent Trêves et Cologne.
- 441 : les Francs Saliens atteignent la Somme. Aetius remporte contre eux à Vicus Helena (entre Tournai et Cambrai), une victoire sans lendemain.
- 443 : établissement des Burgondes en Burgondie et en Savoie.
- 448 : Clodion meurt. Mérovée qui lui succède, fait la paix avec Aetius, et garde la région de Tournai.
- 451 : les Huns, commandés par Attila, assiègent Orléans. Ils sont chassés par Aetius, général romain et par son allié wisigoth, Théodoric. Les Huns sont battus par les troupes gallo-romaines et wisigothiques à la bataille des Champs Cathalauniques.
- 460 : allié de Childéric, Aegidius remporte avec lui, près d'Orléans une victoire sur les Wisigoths.
- 466 : Les Saxons, venus de Grande-Bretagne, se sont établis à l'embouchure de la Loire. Ils tentent de remonter le fleuve et parviennent jusqu'à Angers. Les Francs de Childéric aident le comte Paul à les chasser de cette ville.
- 475 environ : Les Saxons qui s'étaient de nouveau emparés d'Angers, en sont chassés une seconde fois par Childéric, dont le pouvoir s'affirme.
- 476 : Déposition à Rome du dernier empereur d'Occident. Le fils d'Aegidius, Syagrius, succède au comte Paul. Il s'intitule "roi des romains".
- 480 : mort de Childéric, troisième roi franc.
- vers 481 : avènement de Clovis.
- 486 : victoire de Clovis sur le maître de la milice Syagrius.
- 487-490 : Clovis étend son royaume, jusqu'à la Loire.
- 496 : baptême de Clovis à Reims.
- 507 : campagne de Clovis contre les Burgondes et annexion de l'Aquitaine.
- 508 : triomphe de Clovis à Tours. Paris devient la capitale du royaume.

511 : concile d'Orléans, réunissant les évêques du royaume franc. Mort de Clovis et partage de son royaume entre ses fils.

573-594 : épiscopat de Grégoire de Tours. Rédaction de l'histoire des Francs.

Installation de Francs à Francay

Les installations de Francs dans cette région ont dû se produire probablement avant que Clovis n'étende son royaume jusqu'à la Loire et certainement avant la victoire de Clovis sur Syagrius, c'est à dire avant 486.

Au regard de cette chronologie, il est raisonnable de penser que des Francs se sont installés dans notre région entre 451 et 475. Aetius, Aegidius, puis le comte Paul, qui avaient besoin de troupes, en obtenaient par *foedus* : traité d'alliance, conclu avec l'autorité romaine, par lequel, des guerriers barbares pouvaient s'installer sur des territoires, des terres du fisc ou des terres prises sur les grands domaines, à condition de rendre à l'Empire le service militaire. L'autorité romaine s'engageait à respecter les coutumes de ces nouveaux arrivants.

Près de Francay, existait un bourg, ancienne paroisse, aujourd'hui petit hameau, appelé Jussay (commune d'Herbault). Le nom de Jussay, vient du mot *iussum* qui en latin signifie ordre, commandement. Jussay est la trace de l'autorité romaine et devait être le centre d'une grande exploitation. Une partie de ces terres a pu être attribuée à des guerriers francs, afin d'assurer la sécurité de la région.

Nous devons mentionner ici la localité de Villefrancoeur (ar. Blois, canton d'Herbault), *villa Francorum*, la villa des Francs, commune proche de Villeromain (ar. Vendôme, canton de Selommes), et bourg qui a vraisemblablement la même origine.

Les Francs ariens

Les Francs Saliens étaient de religion arienne, c'est à dire qu'ils ne reconnaissaient pas la divinité du Christ. C'est seulement quelques années après le baptême de Clovis à Reims en 496, que ses compatriotes commencèrent à se convertir. Le triomphe de Clovis à Tours, en 508, après sa campagne d'Aquitaine a certainement été un élément déterminant dans la conversion des Francs de notre région. Clovis porte alors le titre de consul honoraire, que vient de lui attribuer l'empereur byzantin Anastase.

A partir du VI^e siècle, le bourg de Francay peut donc être l'objet d'une création de paroisse.

Seules des fouilles archéologiques pourraient nous éclairer plus précisément sur cette période de l'histoire de Francay.

Bourgmoyen et les grands défrichements

Chronologie

- 372 : fondation par saint Martin de l'abbaye de Marmoutier près de Tours.
- 696 : acte mentionnant la fondation d'un monastère dédié à Notre-Dame, dans le diocèse de Chartres, sur les bords de la Loire (peut-être Bourgmoyen).
- 832 : donation de la villa de Chambon ⁽¹⁾ par Oda, femme d'Eudes, comte d'Orléans. Plus ancienne possession de Marmoutier dans cette région.
- 834 : Guillaume, premier comte de Blois connu, périt avec l'abbé de Marmoutier, son frère, lors d'une attaque des ennemis de Louis le Pieux.
- 834 : après cet événement, l'empereur réunit une armée avec ses fils, Louis le Germanique et Pépin, et poursuit ses ennemis jusqu'au confluent de la Loire et de la Cisse.

1 : Chambon-sur-Cisse, 41, ar. Blois, canton d'Herbault.

- 924 environ : fondation de l'abbaye bénédictine de Saint-Lomer de Blois.
- 977 : mort de Thibaud I. dit le Tricheur.
- 982 : sur l'initiative d'Eudes I. des moines bénédictins clunisiens viennent remplacer à Marmoutier, des chanoines de mauvaise vie.
- 977-996 : entre ces deux dates, Eudes I. comte de Blois, accorde une charte de liberté à l'abbaye de Bourgmoyen.
- 996 : mort d'Eudes I. comte de Tours, Chartres et Blois, inhumé à Marmoutier.
- 1004 : mort de Thibaud II. comte de Tours, Chartres et Blois, inhumé à St-Père de Chartres.
- 1031-32 : le comte Eudes II. restitue l'église de Chouzy ⁽²⁾ à l'abbaye de Marmoutier.
- 1037 : mort d'Eudes II. comte de Tours, Chartres et Blois, inhumé à Marmoutier
- 1044 : victoire de Charles Martel. comte d'Anjou sur Thibaud III, l'ensemble de la Touraine, excepté Marmoutier, échappe définitivement à la tutelle de la maison de Blois.
- 1060 : autorisation donnée à Marmoutier de construire une église à Orchaise. ⁽³⁾ où avait été fondé un prieuré sur l'initiative de Thibaud III.
- 1089 : mort de Thibaud III. comte de Tours, Chartres et Blois, inhumé à Marmoutier.
- 1090 : un certain, Gervais de Vendôme, cède à l'abbaye de Marmoutier l'église de Molineuf ⁽⁴⁾.
- 1122 : mort d'Etienne. comte de Blois et de Chartres.
- 1122 : à la demande de Thibaud IV, comte de Blois, les chanoines séculiers de Bourgmoyen, sont remplacés par des chanoines réguliers de l'ordre de St-Augustin.
- 1145 : le pape Eugène III confirme, par une bulle, les biens de l'abbaye de Bourgmoyen ⁽⁵⁾ . L'église de Francay, "*ecclesiam de franciacò*", y figure comme possession de cette abbaye.

2 : Chouzy-sur-Cisse, 41, ar. Blois, canton d'Herbault.

3 : Orchaise, 41, ar. Blois, canton d'Herbault.

4 : Molineuf, 41, ar. Blois, canton d'Herbault.

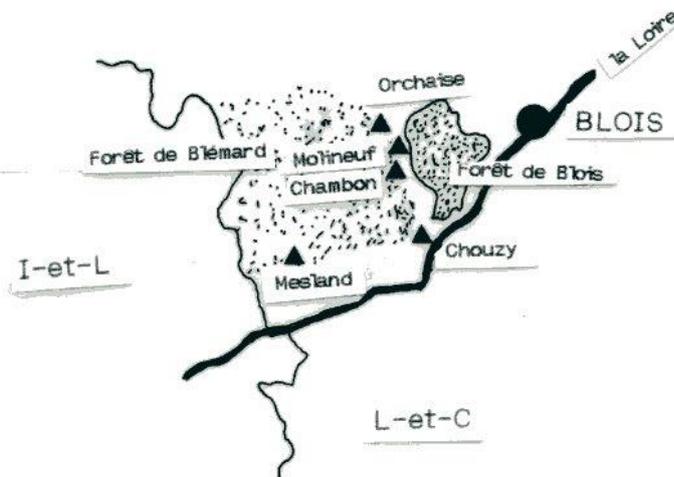
5 : Copié dans un cartulaire du XVII^e siècle de Bourgmoyen, Archives Départementales du Loir-et-Cher, 3 H 111, p. 56 à 58, p. 57 ligne 21 : "*ecclesiam de Franciacò*".

1152 : mort de Thibaud IV le Grand, comte de Blois, Chartres et de Meaux.

1191 : mort de Thibaud V le Bon, comte de Blois et de Chartres, inhumé au Petit-Citeaux.

Les comtes de Blois et Marmoutier.

A l'initiative de l'abbaye de Marmoutier et des comtes de Blois, de grands défrichements avaient été commencés dans le second quart du XI^e siècle, au bord de la vallée de la Cisse, dans une zone peu peuplée, mais encore accessible, entre la forêt de Blois et la forêt de Blémard (Orchaise, Molineuf, Chambon, Chouzy, et Mesland dans le sud de la forêt ⁽⁶⁾).



Carte N° 1 : Implantation de Marmoutier en forêt de Blémard.

Les nobles qui donnent des terres aux abbayes ne le font pas seulement, comme on la trop dit, dans le souci de faire prospérer économiquement leur zone d'influence, mais ils le faisaient également dans le souci du rachat de leurs péchés afin de sauver leur âme, et celle de leurs parents. Les biens cédés n'étaient pas en général des terres grasses et productives, il s'agissait de terres à faible revenu, desquelles il était moins coûteux de se séparer, c'est à dire des terres à défricher.

Les comtes de Blois donnent des biens à Marmoutier, car c'est dans cette abbaye qu'ils vont se faire enterrer. L'abbaye de Marmoutier est jusqu'à la fin du XI^e siècle, la nécropole funéraire des comtes de Blois. Cependant le détachement définitif de la Touraine au comté de Blois, après la victoire de Charles Martel sur Thibaud III, en 1044, éloigne irrémédiablement la grande abbaye de la maison de Blois et de la noblesse du comté. A partir de 1044, jusqu'à la fin du XI^e siècle, la noblesse du comté de Blois, se détache progressivement de Marmoutier et préfère faire dons de ses terres à l'ancienne abbaye blésoise de Bourgmoyen. Pourquoi ? Parce que les liens d'interdépendance entre le clergé et la noblesse sont très étroits, et que l'éloignement "politique" de Marmoutier, rend ses liens difficiles.

6 : canton d'Herbault.

La noblesse du comté de Blois se tourne vers Bourgmoyen.

Alors que les marges de la forêt de Blémard sont déjà entamées par les établissements dépendants de l'abbaye Marmoutier, le coeur de la forêt est confié en majeure partie à l'abbaye blésoise de Bourgmoyen. Renversement de situation assez stupéfiant, qui nous montre que l'implantation de Bourgmoyen dans cette zone géographique ne peut guère commencer avant la seconde moitié du XI^e s.

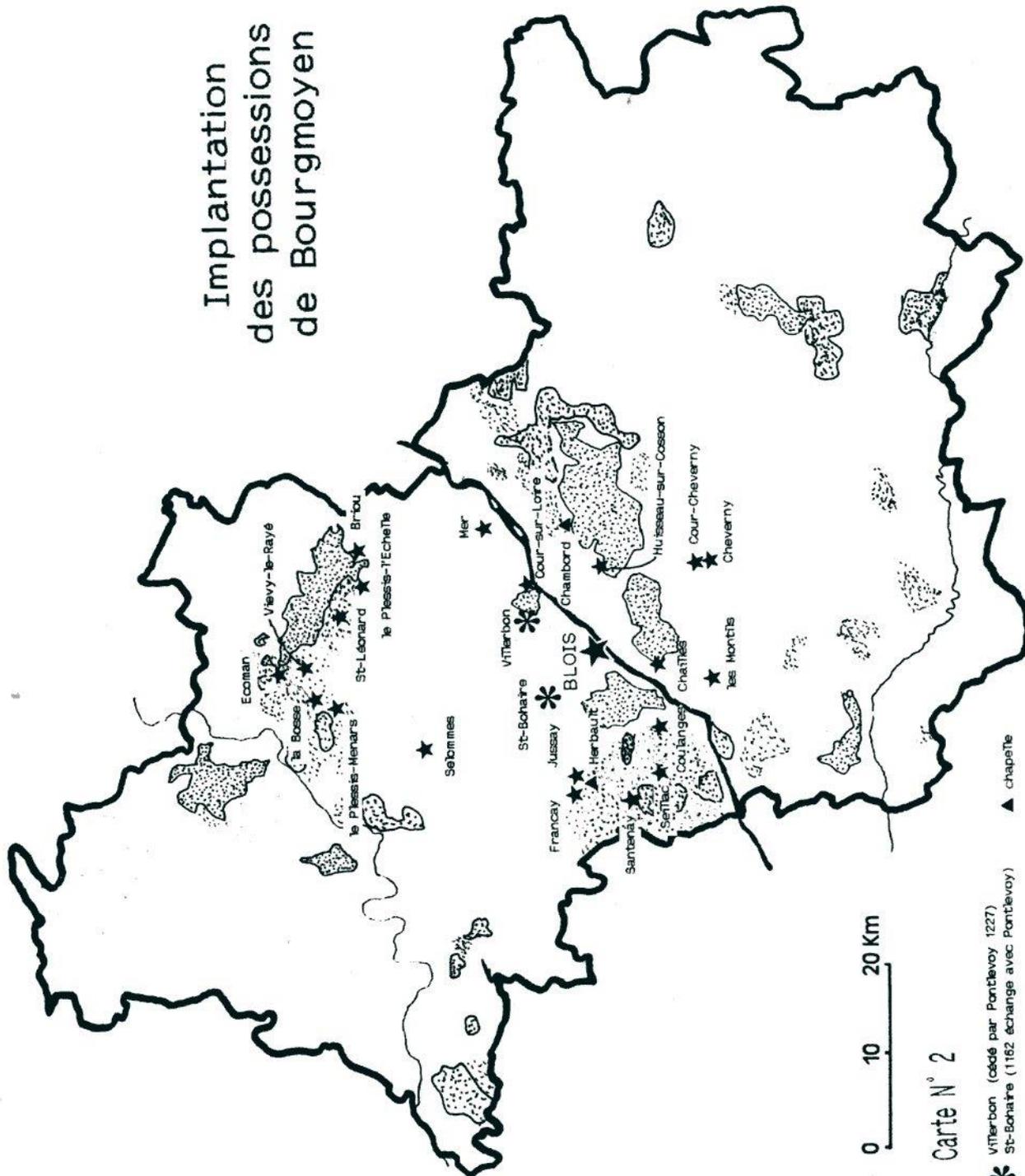
Quand le pape Eugène III, confirme, par une bulle ⁽¹⁾, les biens de l'abbaye de Bourgmoyen, nous y voyons figurer Francay, mais également Jussay, Coulanges, Seillac, et la chapelle d'Herbault (et Santenay possession plus tardive au coeur même de l'ancienne forêt de Blémard ⁽²⁾). On peut donc raisonnablement placer le développement, dans cette région, de paroisses et de prieurés dépendants de Bourgmoyen, à la fin du XI^e siècle et au début du XII^e siècle.

C'est l'arrivée de colons sur ces terres à défricher qui rend impératif le développement des nouvelles paroisses et de celles déjà existantes. Ce développement s'est fait sous la tutelle des chanoines de Bourgmoyen.

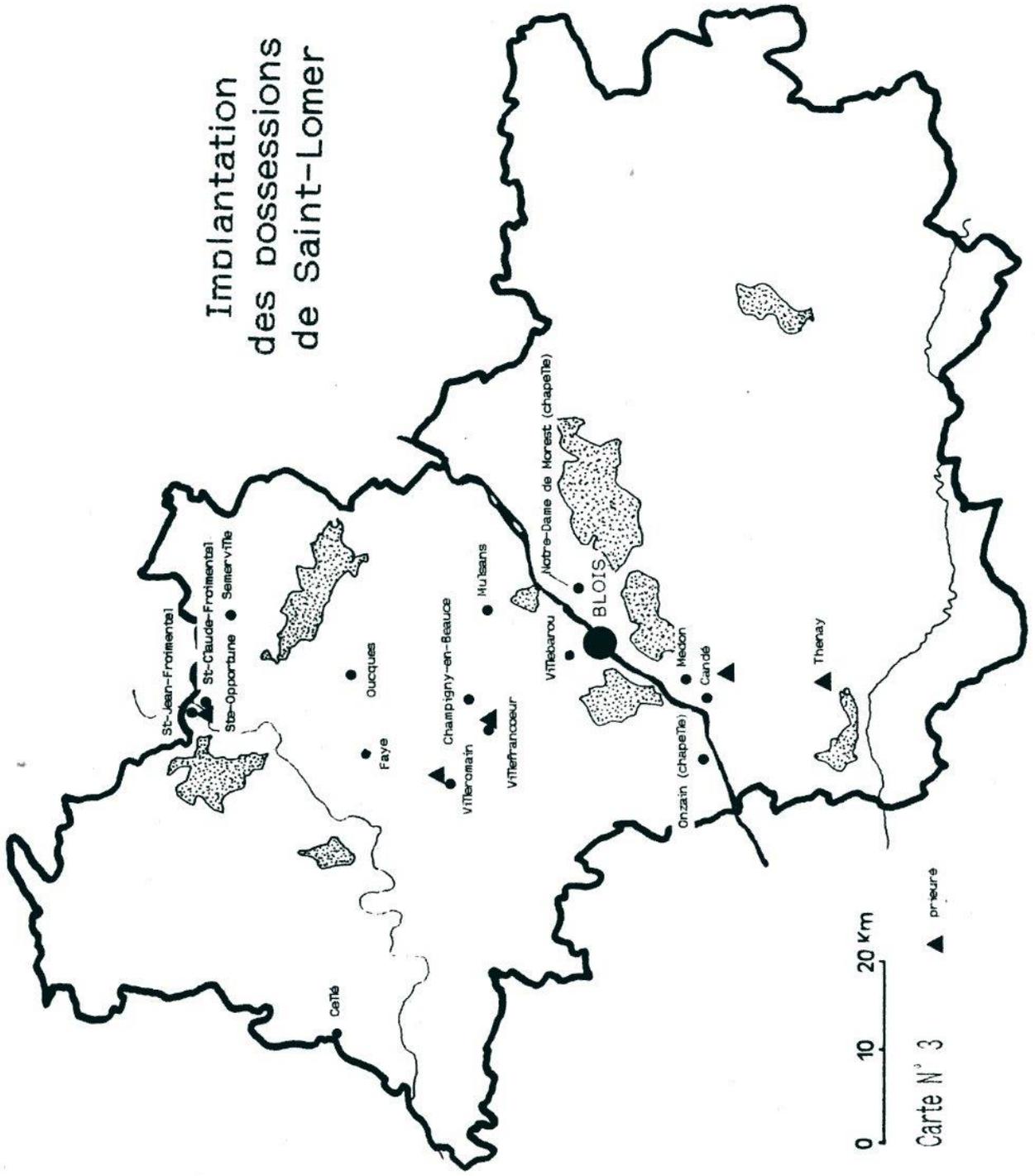
Nous remarquons d'ailleurs sur la carte (N°2) des églises possédées par l'abbaye blésoise, que ces défrichements n'ont pas eu lieu dans la seule forêt de Blémard mais également dans la *Silva Longa* ⁽³⁾, du côté du comté de Blois. A titre de comparaison, l'abbaye Saint-Lomer de Blois a eu une implantation totalement différente (carte N°3).

7 : actuelle forêt de Marchenoir, ancienne limite entre les comtés de Blois et de Châteaudun.

Implantation des possessions de Bourgmoyn



Implantation des possessions de Saint-Lomer



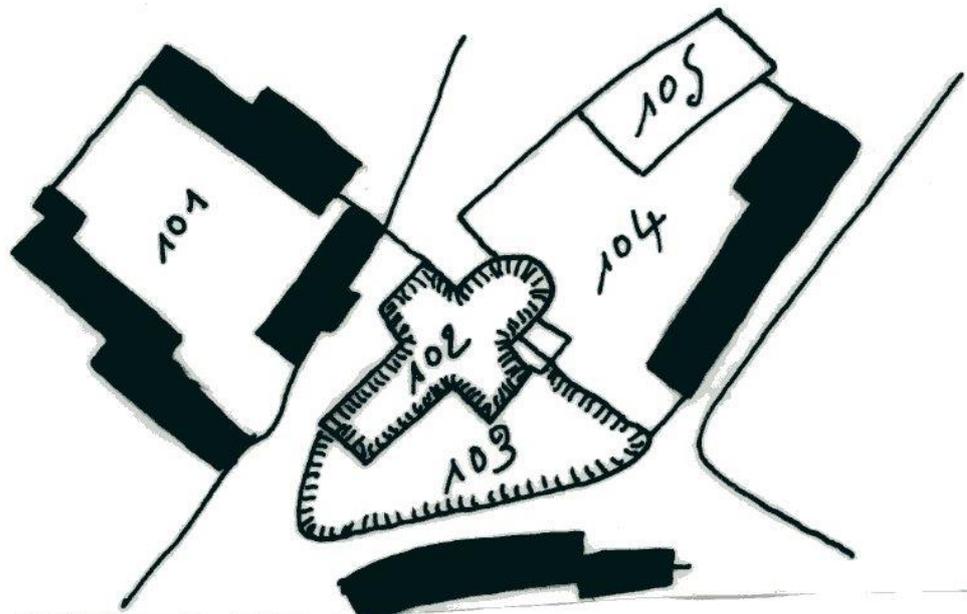
0 10 20 km

Carte N° 3 ▲ presure

L'église du XII^e siècle

L'église dans son enclos.

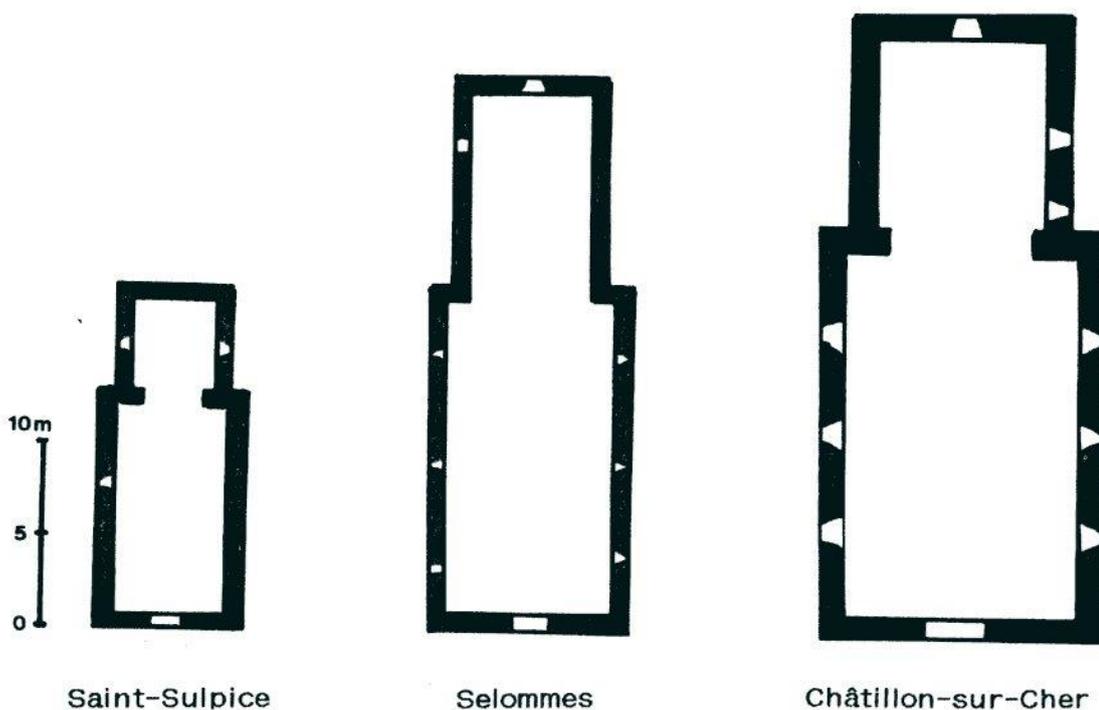
Une église paroissiale est créée suite à la donation d'un terrain. Ce terrain, l'enclos de l'église correspond aux parcelles 102, 103, 104 et 105 du cadastre napoléonien. L'ancien cimetière correspond aux parcelles 104 et 105. Mais au Moyen Age, les fidèles étaient également enterrés de chaque côté de la nef.



Le prieuré était situé au sud-est de la parcelle N° 101.

Les traces d'une petite église rurale du XI^e siècle.

La partie la plus ancienne de l'église de Francay est une porte murée en plein cintre. Elle date du XI^e siècle. Les églises possédant ce type d'appareil (voussure à extradoss régulière, à voussoirs réguliers avec de gros joints) ont un chevet rectangulaire. dans le département du Loir-et-Cher, nous pouvons nous référer notamment aux églises de Châtillon-sur-Cher, Marolles, de Mazanqué, Saint-Sulpice et Selommes. Cette porte était le passage entre l'église et le prieuré. On ne peut lui imaginer d'autres fonctions. Elle nous apprend donc que dès le troisième quart du XI^e siècle, il existait bien un prieuré cure à Francay.

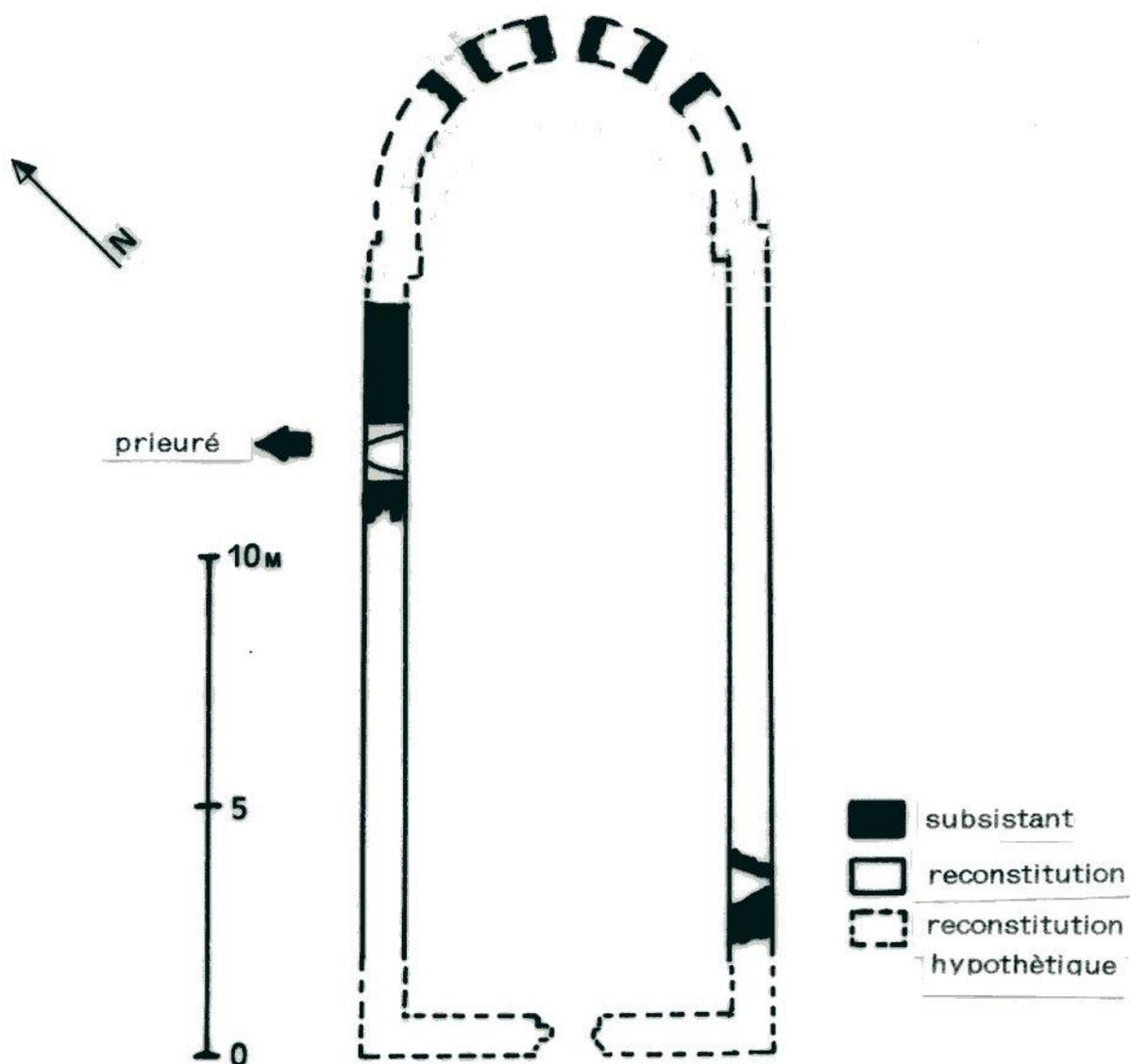


Essai de reconstitution

Reconstruction presque totale de l'église (fin XI^e début XII^e s.).

Certaines parties actuellement visibles, de l'église de Francay témoignent d'une reconstruction presque totale de cet édifice. Deux

petites fenêtres murées, en plein cintre, hautes et étroites, placées en hauteur, sont révélatrices d'un édifice de la fin du XI^e siècle ou du début du XII^e siècle. Dans cette période, le plan des églises se modifie. La mode est au chevet semi-circulaire, percé en général de trois baies en plein-cintre. Nous retrouvons ces trois baies, dont les pierres ont été récupérées au moment de la reconstruction complète du chevet. Cette récupération se remarque par l'aspect étiré du rayon de courbure des arcs. A l'origine, ces pierres avaient été taillées pour des arcs à rayon de courbure plus petit. Les joints unissant ces pierres sont au niveau supérieur très irrégulier. Ce chevet primitif semi-circulaire ne portait pas de voûte en cul de four, mais une simple charpente. Le cas le plus général du plan de ce type d'église nous montre un décrochement entre la nef et le chœur. La porte d'entrée principale de cette édifice était sur la façade ouest.



Réfection complète du chœur.

Nous observons une limite bien marquée entre la partie ancienne et le chœur actuelle. Cette limite se matérialise par l'arrêt brutal du bandeau, en quart-de-rond droit, qui ceinture ce nouveau chevet, et par une fissure visible à l'intérieur de l'église au même niveau.

Ce nouveau chevet est assez démesuré par rapport au reste de l'édifice. Sa hauteur dépasse les sablières des murs de la nef. Ce chœur avait été construit en vue de la modification totale de l'édifice. Le cul de four est encadré de deux gros piliers, faisant office de contreforts à l'extérieur, et étaient prévu pour soutenir un arc triomphal à triple rouleau à l'intérieur (un à rouleau unique actuellement en place). A l'intérieur, ces piliers à triple ressauts sont surmontés de chapiteaux sculptés de végétaux où, sur la gauche, deux personnages contorsionnés et grimacant, surgissent des feuillages.

Cette disposition nous démontre l'ambition de construire un clocher sur l'avant-chœur, ou du moins de prévoir cette éventualité.

Les pierres de taille des baies de l'ancien chevet avaient été mises de côté et réutilisées. Les baies ont simplement été élargies d'une dizaine de centimètres. Elles sont séparées par des contreforts plats sur toute la hauteur du mur. Ce chevet est couronné d'une série de modillons supportant une corniche moulurée en quart-de-rond droit. Les modillons représentent des personnages grimaçants, qui sont interprétés dans le village de Francay, comme la représentation des sept péchés capitaux, ce dont nous doutons. La représentation des péchés est souvent liée dans l'art roman, au Jugement dernier. Nous laisserons donc à l'imagination de l'amateur d'art le soin de reconnaître l'orgueil, l'envie, l'avarice, la gourmandise, la luxure, la colère, la paresse, parmi ces modillons, ce petit exercice ne pourra que mieux nous en faire apprécier l'originalité et la force de l'expression. Le sculpteur qui travailla sur ces modillons n'est pas la même personne que celle qui réalisa les chapiteaux des piliers à triple ressauts à l'intérieur de l'église. deux sculpteurs ont donc travaillé sur ce chevet. Celui qui travailla sur les modillons devait être sensiblement plus jeune que celui qui travailla pour l'intérieur de l'église dont les chapiteaux sont d'un style un peu plus ancien.

Traditionnellement l'entretien et la restauration du chœur d'une église incombaient au patron, c'est à dire, à Francay, aux chanoines de Bourgmoien. La nef incombait aux paroissiens (souvent aidés par le seigneur ou par le patron). Cette disproportion entre le chœur et le reste de l'édifice est très fréquent. Le patron, disposant d'une plus grande richesse que les paroissiens, soignait particulièrement cette partie primordiale de l'église. Ce nouveau chevet est à dater aux environs du milieu du XII^e siècle.

L'allongement de la nef à la fin du XII^e siècle.

L'appareillage de la partie ouest de la nef à partir de la petite fenêtre murée du mur sud (fenêtre actuellement sous le auvent de l'entrée latéral), par son aspect très irrégulier et la faible surface de son parement, ne peut être daté antérieurement à la moitié du XII^e siècle. La porte principale de l'église (mur-pignon ouest) date elle de la fin du XII^e siècle, aux alentours de 1170-80. Une comparaison peut s'établir entre les moulures des montants de cette porte et les moulures des baies de la croisée des transept et d'une partie de la nef de l'église Saint-Lomer (entre 1075 et 1086). Cette porte se compose (de l'intrados à l'extrados) d'un arc à un rouleau en plein cintre, d'une voussure en plein cintre, dont les moulures se prolongent sur les montants de la porte en se terminant à la base en fuseau, moulurée d'un boudin et d'une moulure à batons-rompus, et d'une voussure en plein-cintre moulurée d'un cavet renversé, de dents de scie et d'un filet.

Cette nouvelle façade et les murs latéraux ont été garnis de quatre contreforts plats.

La porte latérale sud de la nef est assez composite. Elle a manifestement été déplacée, étant donné l'aspect irrégulier des claveaux et le peu de respect dans la continuité des formes sculptées et des moulures. Cette porte devait être auparavant la porte principale de l'église. Son emplacement d'origine devait être le mur pignon, actuellement disparu, qui limitait la nef à l'ouest lorsque l'église était plus petite.

Les montants de la porte ont un ressaut où se loge une colonne surmontée d'un chapiteau. Les colonnes sont hors-oeuvre.

Leur base encastrée dans le mur, se compose d'une plinthe, d'un empatement léger en tore en demi-cœur renversé, d'une gorge et d'un tore.

Les chapiteaux, encastrés eux aussi dans le mur, moulurés d'une astragale, sont sculptés. Nous reconnaissons à gauche deux oiseaux enlacés et à droite un masque grimacant. Le tailloir est séparé, dans les deux cas, du chapiteau. Ils sont moulurés d'un anget au sommet.

Cet arc se compose (de l'intrados à l'extrados) d'un arc en tiers-point, en rouleau, contemporain de l'agrandissement de la nef ; d'une archivolte en plein-cintre moulurée d'un boudin d'une frise à figure géométrique, à personnages et à motifs végétaux, très grossièrement sculptés (manifestement l'oeuvre d'un tailleur de pierre et non d'un sculpteur) et d'une moulure en dent de scie ; et d'une archivolte extradossée moulurée de billettes, et d'un filet.

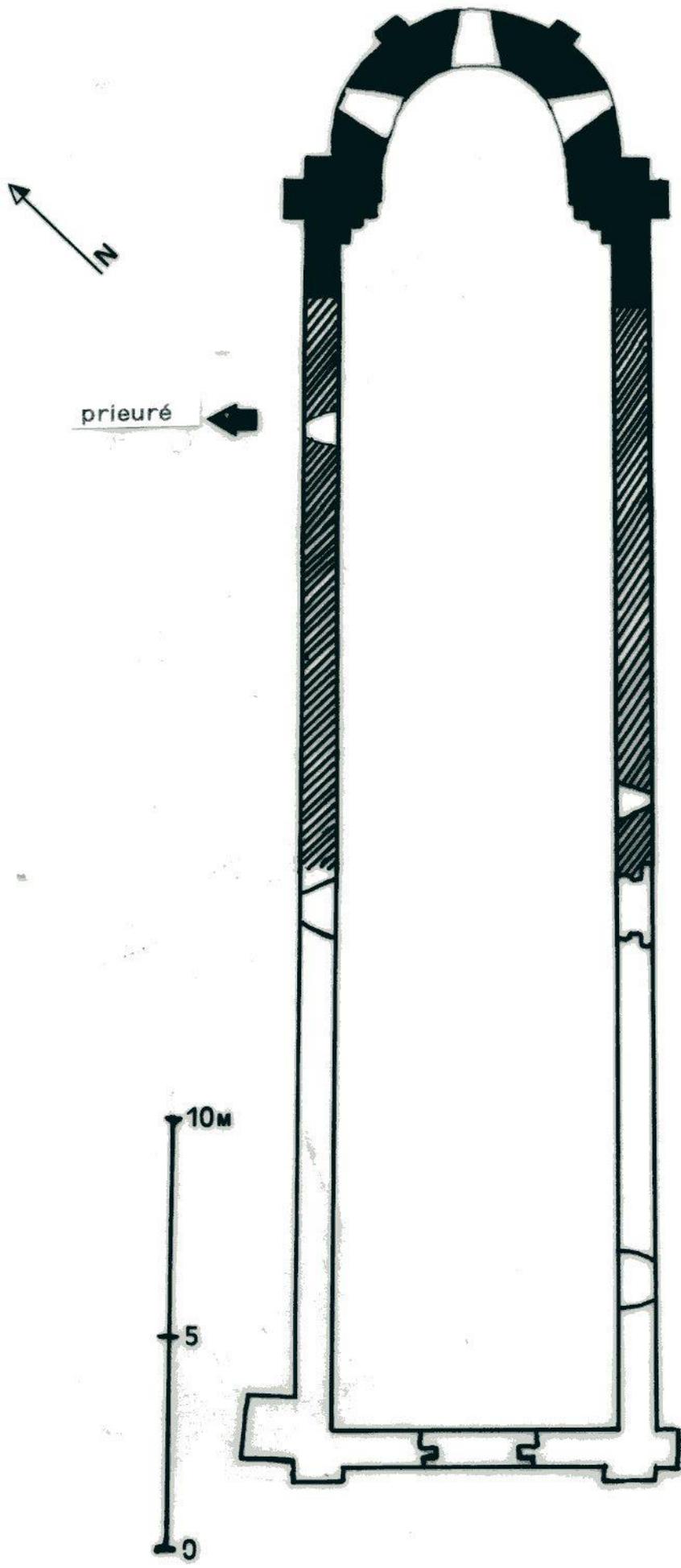
La seconde archivolte se dédouble dans sa partie supérieure pour faire place à des pierres de récupération, d'un calcaire d'une couleur ocre, pierres, sculptées avec beaucoup de finesse, d'un style bien antérieur à la porte elle-même. La clé de l'archivolte extradossée est de même nature. Ces pierres sculptées sont pour nous actuellement une énigme. D'où viennent-elles ? Comment sont-elles parvenues ici ? Faisaient-elles antérieurement partie de l'église de Francay, partie détruite au XII^e siècle ? Autant de questions qui restent actuellement sans réponse. Elles représentent un homme sonnant le cor et armé

d'une lance, d'un personnage assis mangeant (ou jouant d'un instrument), d'un homme sauvage assis, d'une sirène, d'un homme chevauchant sur un lion, et de motifs végétaux. Nous supposons que les personnages faisaient partie d'une archivolt, puisqu'il semble pouvoir se superposer les uns aux autres. Ces pierres semblent des voussures à faible rayon de courbure, ce qui tendrait à affirmer cette hypothèse. Si cela était le cas, il s'agirait de pierres récupérées sur un édifice de grande importance.

Ces informations nous montrent que la communauté villageoise de Francay, avait eu une certaine expansion démographique, suite à la croissance économique et aux défrichements de la forêt de Blémard. Le besoin s'était fait sentir d'agrandir l'église, non par l'adjonction de bas-côté, ce qui se faisait peu à l'époque, mais par l'allongement de la nef, ce qui est beaucoup plus fréquent et demande beaucoup moins de transformations. Les deux baies percées dans cette partie de la nef ne datent pas de cette époque, nous les examinerons plus loin.

Les fresques.

L'église de Francay, recelle sous sa peinture intérieure, une grande quantité de fresques dont nous pouvons en voir les traces. Dans le chœur, un bandeau en quart-de-rond, anciennement peint en rouge, séparait la base du mur des fresques de la voûte en cul-de-four. La nef elle-même semble cacher des fresques que les restaurations intérieures prochaines nous feront découvrir.



-  nef début XII° s.
-  choeur, milieu XII° s.
-  nef fin XII° s.

L'église après la guerre de Cent Ans.

Unique modification avant la guerre de Cent Ans.

L'église de Francay, avec ces petites fenêtres romanes était bien sombre. Pour éclairer un peu plus la nef, du côté du choeur, on ouvrit, au sud, une fenêtre très ébrasée, qu'il nous est difficile de dater. On peut sans trop se tromper la placer dans la première moitié du XIV^e siècle (sous toute réserve).

Restauration de l'église après la guerre de Cent Ans

Plus que les dégradations des gens de guerre, c'est le manque d'entretien des églises dans cette période de crise qui est à l'origine du délabrement des édifices religieux.

L'église de Francay, n'échappe pas à la règle, à la fin du XV^e siècle elle voit sa toiture et sa charpente complètement remises à neuf. Au XV^e siècle, le bois est plus rare qu'au XII^e siècle. Les charpentiers construisaient donc des toits plus pentus, afin d'utiliser des fermes plus minces qui s'appuient davantage sur les murs, d'où la nécessité de surélever les murs-pignon. Le pignon de la façade ouest a été complètement réaménager. Ce nouveau pignon est découvert et a un

rampant assisé en pierre de taille. La petite fenêtre qui existait au dessus du portail roman est transformée en baies géminées d'un style gothique.

La charpente et la toiture sont évidemment, après ces travaux, complètement remises à neuf.

Les écus des donateurs, que nous avons sous la voûte en lambris décorés, n'ont pas pu, pour l'instant, être identifiés. Il datent probablement de cette campagne de restauration.

Hypothèse d'un incendie dans la seconde moitié du XVI^e siècle.

Deux chapelles sont fondées par des seigneurs locaux au XVI^e siècle. L'adjonction de ces deux chapelles n'a pas pu se faire sans enlever la charpente en place. Une fois la nef à ciel ouvert, les paroissiens ont dû constater que les murs de la nef étaient en très mauvais état (peut-être suite à un incendie), car si l'on en juge par l'aspect de l'appareillage et la forme des deux petites fenêtres des murs latéraux de la nef, ces murs ont été également remis à neuf. La présence de pierre de récupération dans l'appareillage est un indice supplémentaire. Cette restauration a permis de placer deux petites fenêtres en plein-cintre.

Il est d'autant plus possible que tout ces événements aient pu intervenir à la suite d'un incendie, car la création de ces chapelles aurait entraîné une dépose de la charpente et l'église se serait trouvée à ciel ouvert, les paroissiens, auraient été contraints d'aller suivre les offices dans une autre paroisse. Les deux seigneurs profitèrent peut-être d'une telle opportunité. Cette hypothèse d'un incendie tend à se confirmer par des traces noirâtres sur les lattes d'un ancien lambris décoré. Les entrails, sculptés avec les gueules de monstres, et les poinçons sont contemporaines des chapelles. La sablière a elle aussi une couleur noirâtre. Celles de la nef ont été récupérées pour servir de sablière à un des côtés de chacune des chapelles. Etant donné toutes ses informations, nous retiendrons (avec réserve) l'hypothèse selon laquelle, les paroissiens ont profité d'un incendie pour reconstruire une partie des murs de la nef, pour restaurer complètement la charpente et la voûte en lambris, en prenant soin toutefois de récupérer les lattes décorées qui étaient encore en bon état, pour les placer près du chœur. Deux seigneurs ont pris alors la décision d'ériger chacun, en même temps, une chapelle.

Le seigneur de la Raudière, a fait mettre un petit vitrail représentant une Vierge de Pitié.

Les fondateurs des chapelles.

Le fondateur de la chapelle nord, dédiée à Notre-Dame de Pitié, nous est connu grâce à un tableau, représentant Elisabeth le Lièvre offrant son coeur à la vierge de Pitié. sur ce tableau, est représenté un monument funéraire sur lequel est écrit : "Ex voto : Ci git le coeur de

très noble et vertueuse dame Elisabeth le Lièvre, en son vivant femme de M. Jean Durgl, chevalier, seigneur de la Rodière ⁽¹⁾, Neron, et autres, fondateur de la chapelle et de la confrérie du Rosaire, en mourant elle donne son coeur entre les mains de la glorieuse vierge Marie".

Nous connaissons le fondateur de la seconde chapelle, dédiée à saint-Sébastien, grâce à un petit détail relevé dans la série G des Archives Départementales de Loir-et-Cher ⁽²⁾. Dans un acte du 16 avril 1626, Madame Claude le Noir, dame de la Guillaumière ⁽³⁾ cède à la fabrique de l'église de Francay, 75 livres, afin que l'on dise annuellement, pour le repos de son âme, **dans sa chapelle**, une messe des morts.

Les remplages renaissance des deux chapelles sont rigoureusement de même style, cela nous permet de les dater plus précisément à la fin du XVI^e siècle (et peut-être même au début du XVII^e siècle).

Entre le choeur et la chapelle nord, existait pour protéger de la pluie les occupants du pieux, un auvent, dont on voit encore les traces sur le mur ouest de la chapelle, et dont on voit les corbeaux de support sur la portion de nef, située entre le choeur et la chapelle.

L'église : lieu de sépulture.

L'église était un lieu de sépulture privilégié pour qui pouvait s'y faire enterrer. Nous savons à travers les textes et l'étude des pierres tombales subsistantes que plusieurs personnes y reposent.

Par son testament enregistré le 4 janvier 1582 ⁽⁴⁾, Mathurin Ruau, prêtre de la paroisse de Francay, habitant de Francay, demande à être enterré dans l'église, près de la tombe de Jacques Bordier, son oncle, prêtre, et près des tombes de son père et de sa mère.

Dans les titres de la fabrique de Francay ⁽⁵⁾, on note que Jeanne de Neuvy, dame de Grimelles, habitant de Francay, est "ensepulturée" dans l'église.

Il y a trois pierres tombales à l'entrée de l'église. Seule celle de gauche est lisible : "Ici gist et repose Bernard Ligeyr qui deceda le 26 jour de janvier 1592".

Sur le parapet de la porte du mur sud de la nef, nous remarquons deux fragments de pierre tombale, dont on peut lire sur l'un "Cy Gist Etien(ne), personnage inconnu.

1 : la Raudière est une ferme de la commune de Francay, au nord du bourg.

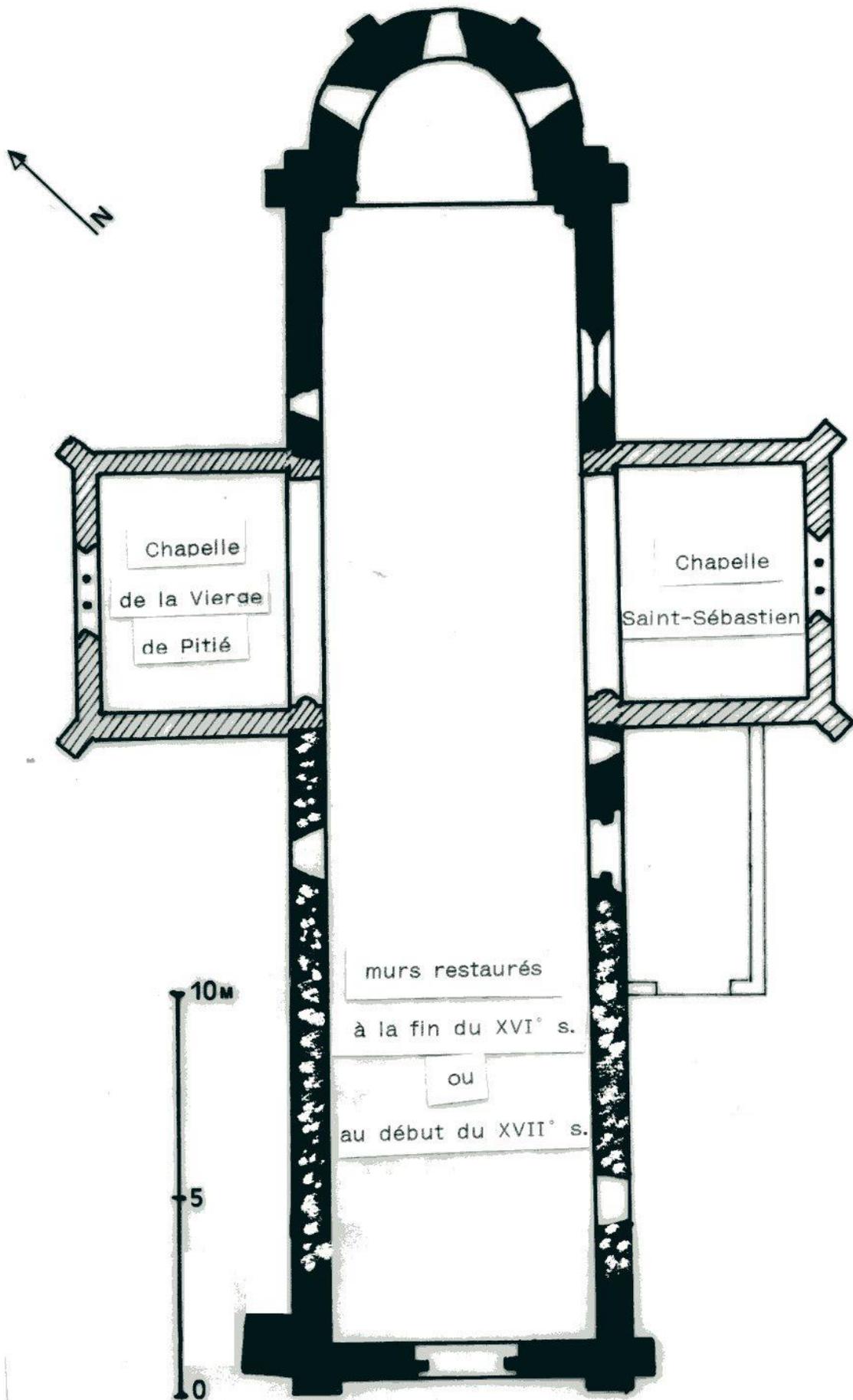
2 : cote G 1501.

3 : la Guillaumière est une ferme de la commune de Francay, au sud du bourg, sur la route d'Herbault.

4 : Archives départementales, G 1507.

5 : Archives départementales, F 591, ar. 46.

XVII^os.



La Fabrique de l'église de Francay XVI^e - XVIII^e s.

Rôle de la fabrique

Les sources documentaires sur l'église de Francay, commencent réellement avec les actes conservés par la fabrique de l'église de Francay. Hélas, nous n'avons aucune documentation sur le prieuré de Francay. Si ces sources avaient été conservées, nous pourrions suivre le développement du prieuré dans le courant du Moyen Age. Les sources de l'abbaye de Bourgmoyen concernant les biens ruraux de cette maison religieuse, n'ont pas encore fait l'objet d'un dépouillement systématique, travail énorme, digne d'un doctorat, que nous n'aurons pas l'ambition pour cette étude d'entamer. Car essayer de retrouver un acte, une information, concernant le prieuré de Francay, serait chercher une aiguille dans une botte de foin. Il n'existe pas encore, hormis le catalogue analytique des Archives départementales, un index précis sur les informations que peuvent révéler ces sources. Il semble bien que les titres du prieuré de Francay ait été irrémédiablement perdus.

Tout commence donc au XVI^e siècle avec la fabrique de l'église paroissiale. La fabrique est un organisme chargé de la gestion du patrimoine de l'église paroissiale. Il est représenté par les fabriciens, ou les marquilliers, qui ont été élus dans leur fonction. Ces actes ne nous apprennent que rarement quelque chose sur l'édifice lui-même, ils nous renseignent surtout sur les propriétés de l'église. Ces documents

sont un trésor pour l'historien locale ou le généalogiste qui a la patience de les dépouiller. nous vous apportons ici la transcription du registre de l'église paroissiale. Nous avons fait une table détaillé de la série G des Archives départementales, série qui regroupe tous les actes de la fabrique conservés à ce jour, (entre autres sources) que nous avons indexés par ordre chronologique. Tout cela est maintenant disponible à la mairie de Francay.

Registre de la fabrique de l'église.

F 591

registre de fabrique de l'église de Francay (sans date)

Ecrit sur la chemise :

84314
1626
Blésois.
Landevys de Morcoich.
Lousteau.
Courbeneille.
de la Cheze.
de Neuvy.
de Melissaut.
Bouhier.
et au crayon : Francay. Bury

Transcription :

fol XXXVI

Sensuivent les (her)itaiques. rentes et domaines appartenant à la fabrique de leq(lise) parrochial Notre Dame de Francay, oultre ceux qui sont cy devant decla(res).

ar. 40

Et premierement. douze septrees de terre mesure de Bury a douze boessellees pour chacune septree en plusieurs pieces deppendans de la mestairie de la bourgeoisie. Lesquelles ont este baillees et delaissees a ladite fabrique par Jehan et maistre Jehan Landenyz, seigneurs de Morcoich par transaction et appointement fait entre eux et les parroissiens dudy Francay pour et en recompense dun muy de ble froment de rente a ladite mesure autrefois donne et legue a ladite fabrique par feuz Symon Rousseau et sa femme sur ledit lieu de la Bourgeoisie pour la fondacion de la messe du dimenche matin. Lesquelles terres lesdits seigneurs de Morcoich ont baillees a ladite fabrique indempnees a cinq solz tournois de cens payables chacun an la vigille de la feste de penthecoste audit lieu de Morcoich. Comme tout ce est applain contenu et declare es lettres surce faictes et passees.

1 : la cote suivie de la date fioure en haut de chaque analyse.

Autres heritaiges et rentes d'anciennete.

ar. 41

Guillaume Lousteau et Marquerite, sa femme, en leur vivant seigneurs de la Cueillave pres la Tombe en ladite parroisse de Francay ont donne et leue le nombre et quantite de huit boesseaulx de ble froment mesure de la Tombe payez par chacun an au terme de la feste de Toussaincts assis et assignez sur ledit lieu de la Cueillave moctie au prieurcure et moctie a la fabrique pour dire et cellebrer en ladite eglise deux messes pour les ames deulx et de leurs amys trespassez une par ledit prieurcure et lautre par ladite fabricque. La premiere le vendredi devant la feste saint Luc et la seconde es advens de Noel.

fol XXXVI v°

ar. 42

Andre Courbenelle en son vivant seigneur de la Riflauldriere donna et assigna a ladite fabricque quatre boesseaulx de ble frome(nt a la mesure de Herbault sur ledit lieu de la Riflauldriere payable au ter(me de) Toussaincts pour estre dit et cellebre par chacun an en ladite eglise u(ne me)sse la sepmaine devant la Toussaincts par ladite fabricque pour lame de luy et de ses amys trespassez.

ar. 43

Marcion jadis femme feu Collin Bonault paravant vesve sire Perrin de la Cheze donna et lequa ausdit prieurcure et fabricque par moctie le nombre et quantite de seze boesseaulx de froment de rente mesure de la Tombe payable chacun an au terme de Toussaincts assis et assignez en et sur le lieu nomme la Manqueretiere en ladite parroisse que elle bailla a rente a tousioursmais a unq nomme Jehan Trihoreau. Pour estre dit et cellebre par chacun an en ladite eglise deux messes une advens de Noel et la seconde la premiere sepmaine de Karesime pour les ames delle et de ses amys trespassez. (note en marge : nota que la boete ne le prieur ne sont plus payer).

ar. 44

Gillete fille de feu Mathurin Bellanger jadis femme de feu Estienne Proust en son vivant demourant a Francay donna et legua a tousioursmais a ladite fabricque la somme de troys solz cinq deniers tournois de rente assise et assignee sur unq lieu nomme le Marchais Asnon en la parroisse de Saint Nicollas le Motheux, payable au terme de Toussaincts laquelle rente luy estoit eschue de la succession de ses feuz pere et mere. Pour faire dire et cellebrer en ladite eglise par chacun an par ladite fabricque une messe la premiere sepmaine de febvrier pour les ames delle et ses amys trespassez. (note : nota que la boete ne le pryeur en sont plsu payer).

ar. 45

Jehan Belineau en son vivant courayeur demourant a Blois donna et laissa a tousioursmais par chacun an de legs ou rente a ladite fabricque la somme de dix solz a payez au terme de Toussaincts lequel il assigna en et sur tous et chacuns ses heritaiges assis en ladite parroisse de Francay et depuis Mace Belineau et Katherine, sa seur, femme de Guillaume Danionan (ou Daniouan) filz et fille dudit feu Jehan

Belineau, les ont assignez et ypothecquez a ladite fabrique en et sur demy arpent de pre ou environ assis en ladite parroisse de Francay, joingnant d'une part et d'un bout aux viviers et prez des Thibierges et d'autre part (fol XXX(VII) (le sept a été gratté)) aux chaintres (?) et heritaiges du lieu nomme le Buisson aux pies a butz (?) du bout devers le midy au pre dudit prieure de Francay. Pour estre fait dire et cellebrer par ladite fabricque en ladite eglise par chacun an a toujoursmais deux messes la premiere sepmaine de Karesime pour les ames de luy et de ses amys trespassez.

ar. 46

Jehanne de Neusvy en son vivant dame de Grimelles en la parroisse de Saint Bohaire, demourant ou bourq de Francay donna et legua a tousjoursmais aladite fabricque de Francay, la moetie par indivis d'un arpent ou environ de terre assis et situe es appartenance et parroisse dudit lieu de Saint Bohaire, et l'autre moetie a la fabrique dudit Saint Bohaire. Pour de la moetie donnee a ladite fabrique en ladite eglise de Francay en laquelle ladite Jehanne de Neusvy est ensepulturee une messe la seconde sepmaine de Karesime, pour les ames delle et de ses amys trespassez.

ar. 47

Jehan Letart, en son vivant demourant a la Tombe en ladite parroisse de Francay donna et laissa a tousioursmais a ladite fabricque de legs ou rente le nombre de quatre boessaulx de froment payables chacun an au terme de Toussaincts. Lesquelz il assigna sur certaine rente assise et assignee sur le lieu de la Mangueretiere par ly acquis de Mace Belineau, le premier prins sur icelle rente. Pour estre fait dire et cellebrée par chacun an en ladite eglise par ladite fabrique une messe en ladvent de Noel pour les ames de luy et de ses amys trespassez.

ar. 48

Gervaise Letart, fils dudit feu Jehan Letart en son vivant donna et laissa a ladite fabricque a tousioursmais le nombre de quatre boesseaulx de froment mesure de la Tombe, de legs ou rente payable au terme de Toussaincts, assis et assignez en et sur ung lieu nomme la Gaulterie en ladite parroisse de Francay, pour estre fait dire et cellebrer par chacun an en ladite eglise par ladite fabrique, une messe en la sepmaine devant Noel, pour les ames de luy et de ses amys trespassez.

fol XXXVII v°

ar. 49

Guillemyn Letart, frere dudit Gervaise Letart en son vivant demourant en ladite parroisse de Francay donna et laissa a ladite fabricque a tousjoursmais la quantite de quatre boesseaulx de froment de legs ou rente payable au terme de Toussaincts assis et assignez sur certaine rente qu'il acquist en et sur le lieu nomme la Maistierie et appartenant dicelluy assis pres la Tombe en ladite paroisse que tient a present ung nomme Jehan Belot, pour estre fait dire et cellebrer par chacun an en ladite eglise par ladite fabricque une messe la sepmaine

de la feste de Toussaincts pour les ames de luy et de ses amys trespassez.

ar. 50

Perrin de la Cheze et Marion, sa femme, en leur vivant demourans ou bourg de Francay, donnerent et lequerent a ladite fabrique lamoetie de la disme d'un arpent ou environ de terre assis devant la Gravillere nomme la Jouste et la moetie de la disme d'un autre arpent de terre assis a ManRegard au long du chemin par lequel on va dudit Francay a la Chaussee de l'estang de Rouget, lesquelles terres tient et possede Jehan Hadon dudit Francay a cause de Mathurine, sa femme, niepce dudit Perrin de la Cheze, pour estre es prieres de ladite eglise.

ar. 51

Petit Jehan Rousseau donna et lequa a ladite fabricque deux boesselees de terre seants au lieu nomme la Fousse de Barday pres le boys de Barday en la parroisse de Lancomme, pour estre es prieres de leglise.

ar. 52

Item, plus deux boessellees de terre assises aux Aireaulx ou cencif de la Guillaumiere a Maille de cens ioignant au grant chemin a aller de Herbault a Morcoich, que aucuns ont donnees a ladite fabricque le temps passe pour estre es prieres de ladite eglise.

ar. 53

Item, demy arpent ou environ de pre assis en ladite parroisse de Francay nomme le pre Notre Dame, ioignant d'une part aux terres du Brossillon d'autres aux terres de feu Jehan Hadon que aucuns ont donne le temps passe a ladite fabricque pour estre es prieres de ladite eglise.

fol. XXXVIII

ar. 54

Item unq arpent ou environ de terre assis pres la Tombe ou cencif dudit lieu a six deniers de cens, ioignant d'un coste et dun bout aux appartenances dudit lieu de la Tombe d'autre bout aux urnes (ou nones) de la Cueillave, que aucuns ont donne le temps passe pour estre es prieres de ladite eglise ledit don fait a ladite fabricque.

ar. 55

Item demy arpent ou environ de terre qui est la Malladerie dudit Francay assis sur le grant chemin tendant dudit Francay a Saint Cire du Gault, tenant d'une part aux boys de Herbault d'autre aux pres de la Charterie a Maille de cens par chacun an a Herbault.

ar. 56

Marye Rouget decedda le vingt huitiesme iour d'aoust mil six cens dix neuf et fut enterree en leglise de Francay, par lez testamens et ordonnences de derniere vollonte, donna et legua a tousjoursmais a la boueste de leglise dudict francay dix bouesselles de terre labourables en une piece assize au lonalz terrage pres la Senesterie, parroisse dudict Francay aux charges des droicts seigneuriaux en France et

fontiere, joingnant dung longlz et a buttent dung bout a maistre Jehan Rouget, son frere, vers aval es galerie et daultre longtz a Symon Lenay vers amont a buttent aux terres de Rocquigny, a la charge de la dite boueste fera faire la priere les quatre festes nouvelles par chescun an pour et a lintantion du repos de son asmes de ses deffunctz pere et mere et amis trespassez et encore de faire dire deux messes pour chescun an a lintantion de son ames et de ces amis trespassez lune a faire le iour quelle est deceddee et lautre le mercredi des ferriers de Pacques lune (fol XXXVIII v°) desquelles sera pour lintention des deffunctz ces peres et meres et lautre pour elle et de tous ces amis trespassez lequel don elle est a este ratiffie ce jourd'hui dix neuf iesame iour de novembre mil six cens six par maistre Jehan Rouget, notaire royal, Mathieu Rouget, marchand, ces freres, Jehanne Rouget, sa soeur, Jehan Guillebert, marchand et Symon Lenay, ces freres, a cause de leur femmes, en la presance de mon messire Nouel de Bainne, pretre prieur cure dudit Francay lesquels men ont requit a ... laquelle Jehanne Rouget, Guillebert et Lemay ont dict ne scavoit comment faire en presance de Jacques du Noyer lesne et Henry Rouget t... le iour ... que dessus.

signatures : Rouget fils

Rouget

Noye

Rouget

ar. 57

Le seize ieme iour dabvril mil six cens vint six a este donne a la fabrique par damoiselle Ellizabet de Mellissaut, vesve de deffunct noble homme Robert Bouhier, vivant sieur des Fenestreaux, conseiller, notaire et secretaire du roy, maison et couronne de France pour et au nom de sa mere Hechart de deffuncte dame Claude la Noix, vivante dame de la Guillaumiere la somme de soixante et quinze livres tournoys, un parevant dautel, une chasuble de damarie noir, une chappe, un poisle, deux tunicques de camelot noir barre et blanc pour servir aux services des trespassez, une aube, deux corporaux, un voile, une nappe et un petit (fol XXXIX) coffre de bahu a la charge que la fabrique fera dire a lintention de ladite deffuncte Claude la Noir, une grande messe des mortz le premier iour de fevrier a la fin durant un de profundis et loraison acoustume de laquelle somme de devoir en a este deploye la somme de soixante et dix livres et achapt sept boesses de terre labourables assize, scavoir cinq pres la Guillaumiere et deux boesses pres les Plantes, acquises de Jehan Bordier et sa fille par contract passe par devant Hermonneau, notaire a Herbault le six iesame iour de janvier mil six cens vint six.

Sensuient les heritages Rentee et domance apparten
A la fabrique de leg^{and} parrochial nredame de francay. Culte en
qui sont en denant de la

ff. 40.

Et premierement Douze septiers de terre mesure de bury a deux
boessellies pour chme septier en plus¹⁰ pices dependant de la mestairie de
la bonngroisic. Lesquelles ont este baillies et delassies aladi fabrique par
Jehan et maistre Jehan Landemuz seigneur de Morcoich par transaction et
appointement fait entre eulx et les parrochians dnd francay Pour et en
recompense Dmy mny de ble froment de Rente aladi mesure autzefforz
Dome et legue aladi fabrique par feuz Symon Rousseau et
sawenne sur led lieu de la bonngroisic Pour la fondacion de la messe du
Dmence maty. Lesquelles terres ces¹⁰ s¹⁰ de morcoich ont baillies
aladi fabrique Indempneti a Cinq solz l'ann de cens parabl chm an la
vigille de la feste de pentecoste and lieu de morcoich. Come tout ce
est applam contenu et declaree es lres suore faicti et passies.



Autres heritages et Rentee danciennete.

ff. 41

Quille Cousteau et marguerite sawenne en leur Emari s¹⁰ de la cueillare
prei la tombe en ladi parroisse de francay. Ont dome et legue. Le nombre
et quantite de huit boesseaulx de ble froment mesure de la tombe paroz par
chaun an au terme de la feste de toussameto assis et assigntz sur led lieu
de la cueillare moete au prievocure et mette a la fabrique Pour dire
et collecter en ladi eglise deux messes po¹⁰ les ames d'ulx et de l'emb
anne trespassies. Ont par led prievocure et l'autre par ladi fabrique
La premiere le vendredy denant la feste samet Luc et la seconde et adue
de Noel.

Le registre du conseil de fabrique 1864-1951

- avant 1864 : construction de la sacristie et ouverture de deux portes en limite du chevet.
- 1864 : début du registre des délibérations du Conseil de Fabrique de l'église de Francay. Les séances se tiennent de 1864, le dimanche de Quasimodo, au presbytère de Francay. La photocopie de ce registre manuscrit a été déposée par nous à la mairie de Francay. Ce registre est tenu jusqu'en 1906. Après cette date le registre contient les remarques des curés successifs sur l'histoire de la paroisse jusqu'en 1951.
- 1905 : séparation des biens de l'église et de l'état, les membres du conseil de fabrique refusent de signer l'inventaire des biens de l'église. Le presbytère sera vendu.
- 1907 : au mois d'avril, la paroisse de Francay devient desserte d'Herbault. Il n'y a plus dans l'église que les inhumations et les mariages. "Abandonnée, l'église devint le repaire des oiseaux de nuit. L'arbre de la liberté, planté devant la petite porte de l'église, frappé par la foudre s'écroula sur la toiture, brisant les ardoises et crevant la voûte.
- 1908 : Monsieur l'abbé Savineau, arrive comme précepteur à la Raudière. Sur la demande de l'évêque de Blois, il accepte de servir l'office le dimanche à l'église de Francay. Cela durera tant que Monseigneur Méliou sera à Blois.
- 1914 : la municipalité commence à réagir. "Monsieur Gravereau demande des secours au département" : la toiture de la sacristie est remise à neuf.

1927 : commencement de la réhabilitation de l'église. Election du conseil paroissial. Les délibérations seront tenues jusqu'en 1935.

1928 : Monsieur l'abbé Savineau est nommé administrateur de la paroisse de Francay.

Remarques archéologique de l'abbé Savineau : "sous la croix de la nef, on a trouver une sorte d'ossuaire qui paraît s'ouvrir sous les dalles de la grand porte et semble se poursuivre jusqu'au clocher."

1930 : l'abbé Savineau est nommé curé de Francay.

1935 : le conseil paroissial ne se réunit plus. La municipalité s'engage à remettre en état l'église (toitur du clocher).

1935 : septembre : début des travaux de réfection du clocher. "le coq fut réparé" "j'ai fait placer à l'intérieur du coq le procès verbal de la réparations enfermé dans un tube de verre fermé au chalumeau et revêtu de caoutchouc pour l'empêcher de se briser".

1936 à 1941 : pas de réunion du conseil paroissial.

XX°S

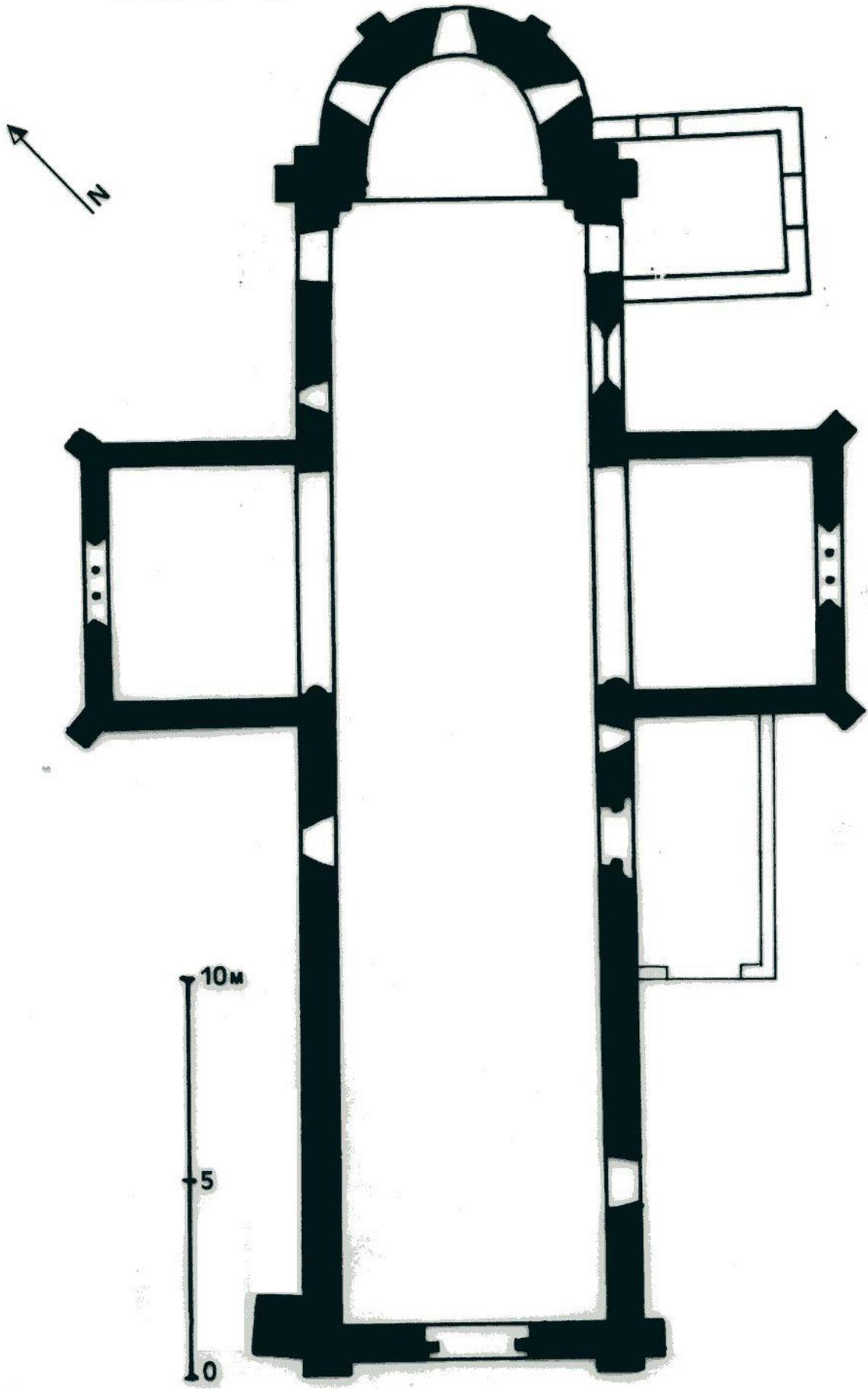


Table des matières

Introduction	p. 5
Localisation	p. 7
Essai sur l'origine du bourg de Francay	p. 9
Bourmoyen et les grands défrichements	p. 13
L'église du XII ^e siècle	p. 19
L'église après la guerre de Cent Ans	p. 27
La fabrique de l'église de Francay	p. 31
Le registre du Conseil de fabrique	p. 39
Table des matières	p. 43

Sources et bibliographie

Archives départementales de Loir-et-Cher

F 591
F 662
F 2138
3 H 81
3 H 111
G 1501 à 1508
O 843
Q 110
L 1172 à 1175
L 1889
L 1890

Presbytère d'Herbault : registre du conseil de fabrique

Bibliographie

Lesueur (Dr.) : les églises de Loir-et-Cher : Paris : Picard. 1969.

Dom Beaunier : la France monastique. recueil historique des archevêchés, évêchés, abbayes et prieurés de France. Nouvelle édition, revue et complétée par les Bénédictins de Liavaé. Chevetoane. (Tome I. province ecclésiastique de Paris)

Cottineau : répertoire des abbayes et prieurés.